

Qu'est-ce que le Dana ?

Le mot dana veut dire « don » ou générosité. Pourquoi, aujourd'hui encore, 2500 ans après l'existence terrestre du Bouddha, cette tradition qu'il a créée, existe-t-elle toujours ? Parce que, derrière le « don », c'est une organisation des relations entre le Sangha monastique et la société laïque qui est impliquée. Et cette organisation se traduit par une obligation de rencontre entre les clercs et les laïcs.

Comment est-ce possible ? Les règles de discipline que les religieux doivent respecter les livrent complètement à la générosité de la population. Jugez-en vous-mêmes : ils n'ont pas le droit d'avoir de l'argent, de cultiver la terre pour pouvoir se nourrir, de faire la cuisine, de se procurer eux-mêmes des vêtements, de prendre quoi que ce soit qui ne leur serait pas donné. Ils ne peuvent pas, par eux-mêmes, se procurer ce que le Bouddha appelait « Les quatre nécessités » pour vivre : nourriture, logement, vêtements, médicaments en cas de maladie. Par conséquent, pour qu'ils puissent rester moines ou moniales, il est indispensable que la société laïque les prenne complètement en charge.

Ainsi, les religieux peuvent-ils se consacrer sans partage à la quête spirituelle : étudier l'enseignement, méditer, respecter les multiples obligations disciplinaires qui les font progresser dans la transformation intérieure menant à l'éveil... faire l'expérience que la « souffrance » n'est pas une fatalité, que l'on peut vivre en paix, avec soi-même et avec les autres.

À mesure de leurs progrès, moines et moniales vont avoir la charge d'enseigner. Ils vont montrer le chemin qui mène à l'extinction de la souffrance, aux laïcs qui les gratifient de leur générosité, à tous ceux qui souhaitent progresser. Ils vont être présents et accomplir les cérémonies qui ponctuent les grandes étapes de la vie : naissances, mariages, décès... Il vont transmettre la vision spirituelle de la vie, montrer le chemin qui mène à l'éveil. Et, pour cette présence et ce service, ils n'ont aucunement le droit de demander une rémunération, de quelque forme que ce soit. C'est un don. C'est le don du Dhamma. Le plus grand des dons, disait le Bouddha.

Le Dana, ainsi compris, assure l'interpénétration des religieux et des laïcs. Il crée un constant échange, fondé sur la générosité réciproque. Cette générosité, enseignée concrètement par des actes quotidiens, devient la base sur laquelle peut s'effectuer le développement des facultés spirituelles.

Aujourd'hui encore, même en occident, les mêmes règles de vie sont observées par les moines et moniales. Lorsqu'ils enseignent dans des retraites ou sessions diverses, les associations qui organisent ces événements ne font que prendre en charge les frais qui en résultent, mais ne rémunèrent en aucune façon les bhikkhus et bhikkhunis. Ces derniers dépendent toujours de la générosité de ceux qui profitent de leurs enseignements.

Il ressort de ce qui vient d'être dit, que le don fait par chacun de nous est le reflet de notre propre générosité, de notre appréciation de l'enseignement et de nos possibilités.